

20
Edition
21
Chiffres 2020

LES ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES DANS LA LOIRE

Edito du partenariat

Depuis 1998, la Chambre de Commerce et d'Industrie LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes - Loire, Emplois Loire Observatoire, epures, l'Urssaf Rhône-Alpes et Pôle emploi mettent en commun leurs compétences au profit d'un dispositif partenarial d'observation économique, au service du territoire et de ses acteurs.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 qui a eu de fortes répercussions sur l'activité économique et donc l'emploi. Afin d'apporter le meilleur éclairage possible sur les évolutions économiques dans la Loire, les six observatoires présentent également des chiffres partiels pour l'année 2021 à l'échelle départementale.

SOMMAIRE

Economie ligérienne	2
Industrie	6
Construction	9
Commerce	12
Services	15
Artisanat	18
Commerce international	21

Les évolutions économiques en 2020-2021, en bref

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire de la Covid-19 qui a eu de fortes répercussions sur l'économie nationale, se traduisant par un recul du PIB de 8,1 %. Les effectifs salariés ligériens s'établissent en 2020 à 188 890 postes. Ils diminuent de 1,8 %, soit une baisse quasi équivalente à celle de la France (- 1,7 %) et plus faible que celle constatée pour la région Auvergne-Rhône-Alpes (- 2,6 %).

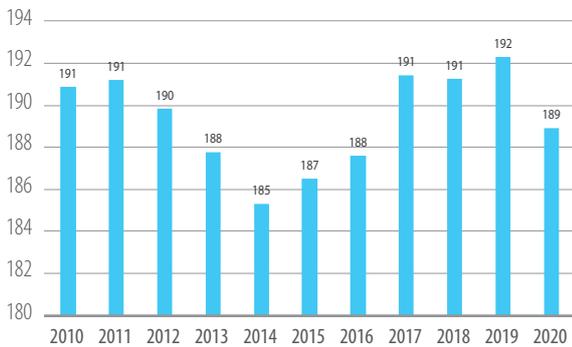
L'année 2021, malgré des contraintes sanitaires persistantes et de nouvelles problématiques comme les difficultés d'approvisionnement, est celle du rebond avec une hausse du PIB estimé à 6,3 %. Cette reprise d'activité, plus rapide que prévu, s'est traduite par une hausse de 6 770 postes entre le 30 juin 2020 et le 30 juin 2021 (+ 3,6 %). A titre de comparaison, la croissance des effectifs salariés pour la région et pour la France s'élève respectivement à 4,2 % et 3,8 %.

Cette reprise n'est pas sans conséquence sur le marché du travail. En effet, le nombre d'offres d'emploi enregistrées augmente et le nombre de demandes d'emploi enregistrées recule sur la même période. Cet effet ciseau a pour principal impact une hausse du nombre de métiers en tension en cette fin d'année 2021, avec de réelles difficultés pour les entreprises à recruter la main-d'œuvre nécessaire.

Les mesures gouvernementales (dont l'activité partielle, le report des cotisations sociales, les prêts garantis...) et les aides d'autres institutions semblent avoir joué leur rôle d'amortisseur (comme le montre le nombre relativement restreint de fermetures d'entreprises) et avoir créé les conditions pour une reprise d'activité rapide.

ECONOMIE LIGÉRIENNE : L'EFFECTIF SALARIÉ PRIVÉ

Effectifs ligériens (en milliers)



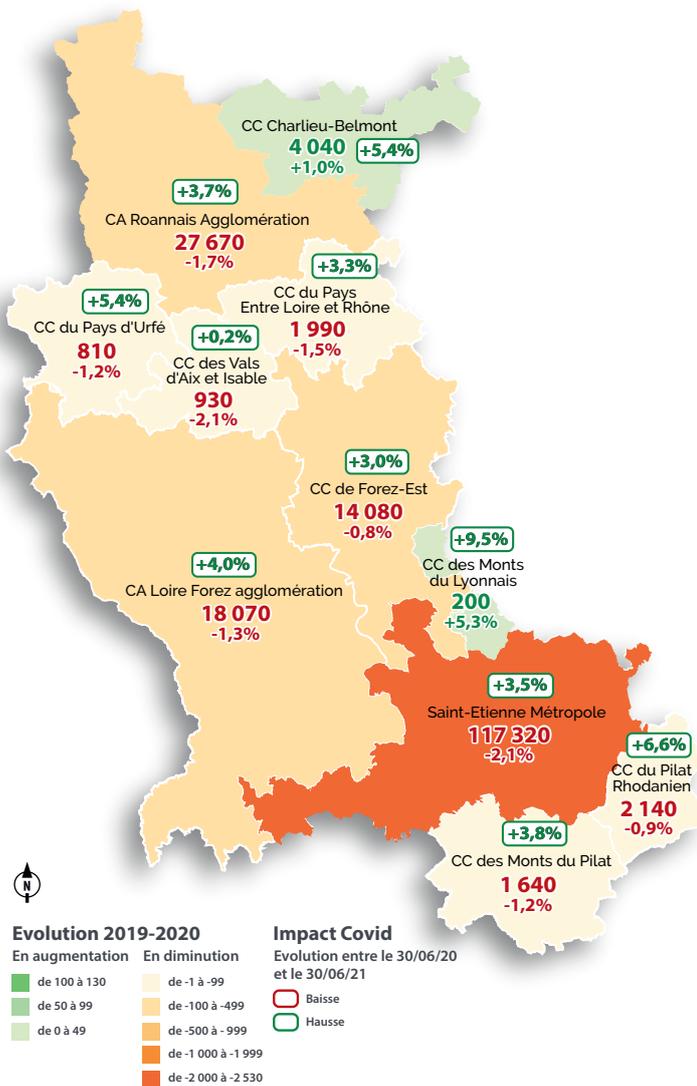
Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement epures

Evolution des effectifs



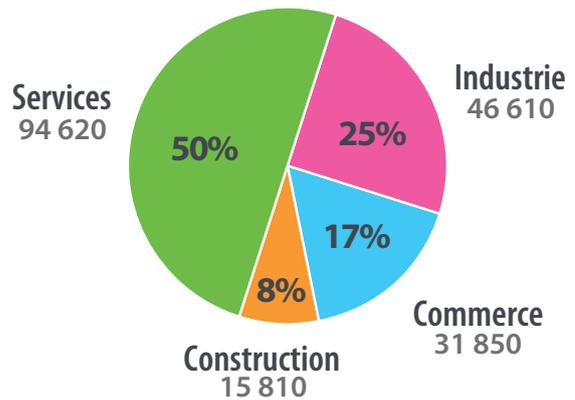
Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement epures

Effectifs par intercommunalité et évolution



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement epures

Effectifs par secteur d'activité



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement epures

IMPACT COVID : les effectifs salariés privés

Evolution du 30/06/2020 au 30/06/2021



+4,2%
soit une hausse de 840 établissements

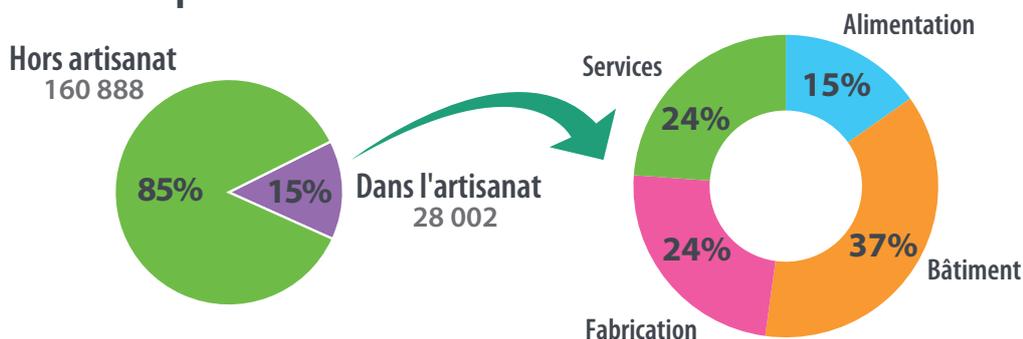


+3,6%
soit un gain de 6 770 postes

Source : URSSAF, traitement epures

L'ARTISANAT

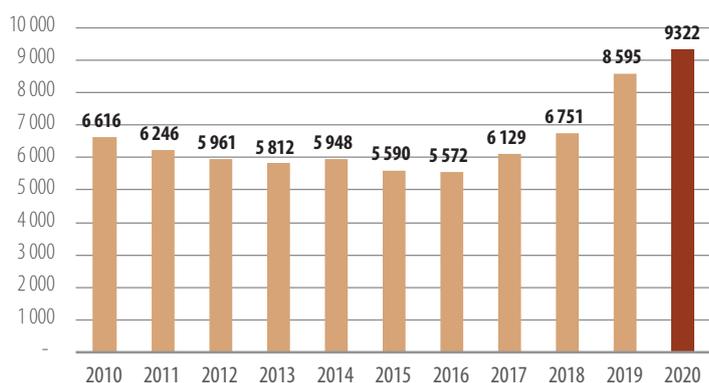
Poids et répartition de l'effectif artisanal



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement CMA Loire

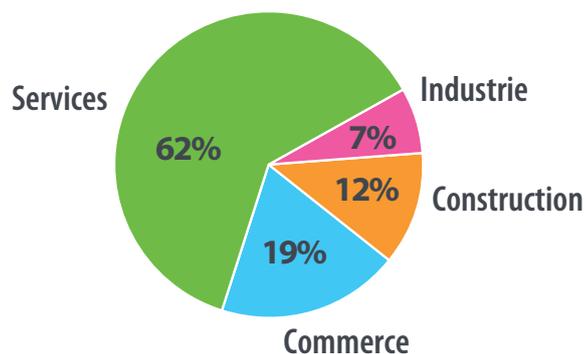
LA CRÉATION D'ETABLISSEMENTS

Evolution de la création d'établissements



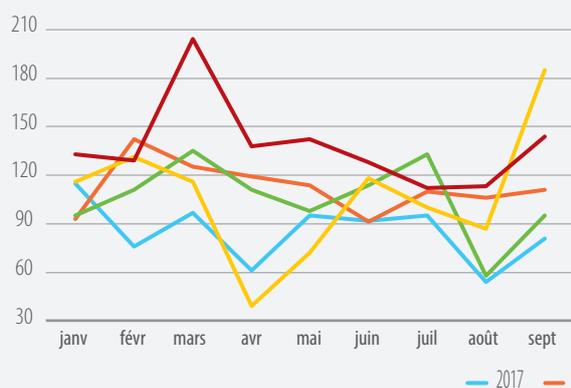
Source : INSEE, Traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

Création d'établissements par secteur d'activité

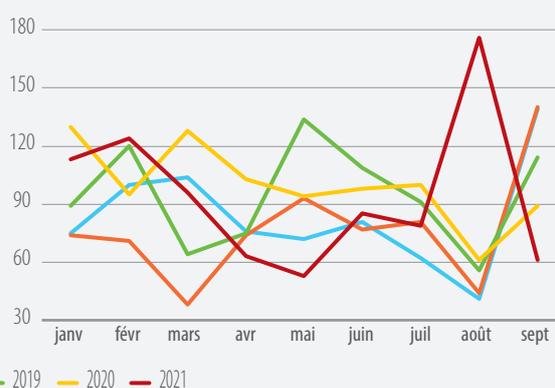


IMPACT COVID : les créations et radiations mensuelles

Nombre de créations mensuelles



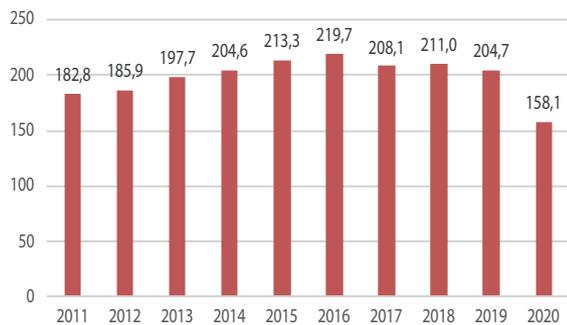
Nombre de radiations mensuelles



Source : DatainfoGREFFE, traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

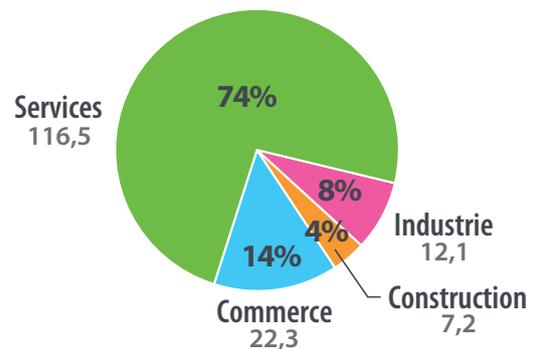
LES DÉCLARATIONS PRÉALABLES À L'EMBAUCHE (DPAE)

Evolution du nombre de DPAE (en milliers)



Source : URSSAF ; Traitement ELO

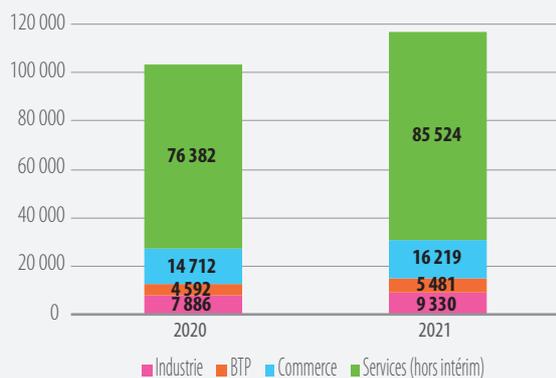
Nombre de DPAE par secteur d'activité (en milliers)



Source : URSSAF ; Traitement ELO

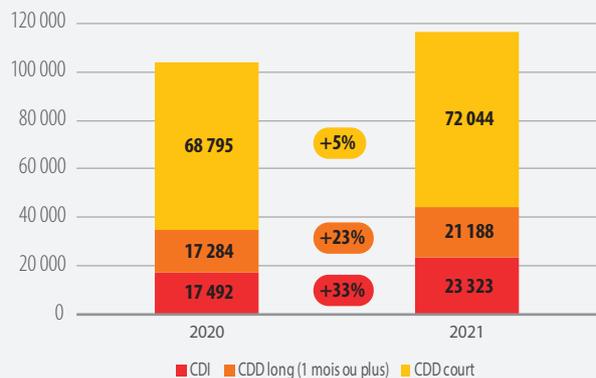
IMPACT COVID : les déclarations préalables à l'embauche

Nombre de DPAE par secteur d'activité sur les 8 premiers mois de 2020 et 2021 (en milliers)



Source : URSSAF ; Traitement ELO

Evolution 2020-2021 des DPAE par type de contrat (en milliers)



IMPACT COVID : les offres et demandes d'emploi enregistrées (CATÉGORIES A, B ET C) du 1^{er} juillet 2020 au 30 juin 2021

29 723 offres d'emploi

Métiers	Nbre de postes
Cadres de l'hôtellerie et de la restauration	1 807
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	1 361
Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement	1 215
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	1 046
Secrétaires bureautiques et assimilés	906

Source : Pôle emploi, DT Loire ; traitement ELO

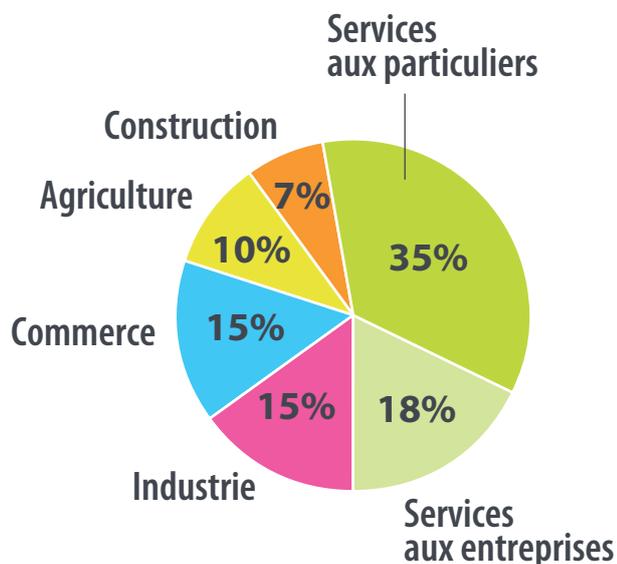
67 026 demandes d'emploi

Métiers	Nbre de postes
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	4 028
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	2 436
Agents d'entretien de locaux	2 185
Secrétaires bureautiques et assimilés	2 164
Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels	2 052

DEFM (catégories A, B et C) : 2 629 en moins entre le 30 juin 2020 et le 30 juin 2021

BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE

22 120 projets de recrutement



Source : BMO Pôle Emploi ; traitement ELO

Secteurs d'activité qui recrutent le plus en 2021

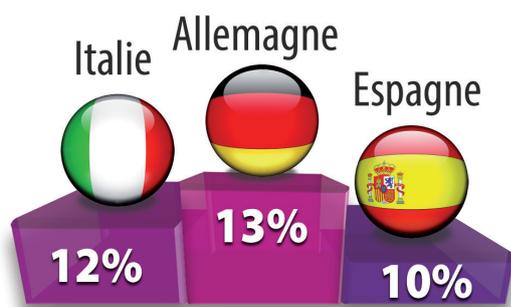
1. Santé humaine et action sociale
2. Services scientifiques, techniques, administratif & soutien
3. Agriculture
4. Commerce de détail (1 960)
5. Administration publique, enseignement (1 840)



Source : BMO Pôle Emploi ; traitement ELO

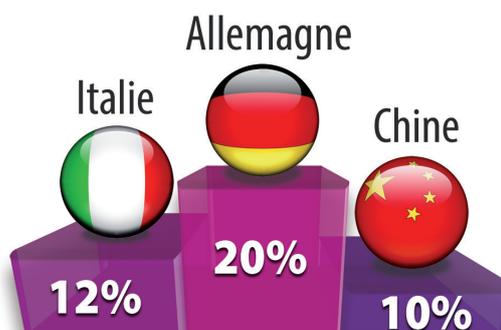
LE COMMERCE INTERNATIONAL

Pays clients de la Loire en 2020



Source : Douanes ; traitement CCI Lyon Métropole Saint-Etienne - Roanne

Pays fournisseurs de la Loire en 2020



Source : Douanes ; traitement CCI Lyon Métropole Saint-Etienne - Roanne

3,7 M€ d'exportations

Principaux produits	%
Produits chimiques, engrais, plastiques et caoutchouc synthétique	16%
Produits alimentaires	10%
Machines et équipements d'usage général	7%
Équipements automobiles	7%
Produits de l'agriculture et de la chasse	6%

Source : Douanes ; traitement CCI Lyon Métropole Saint-Etienne - Roanne

3,8 M€ d'importations

Principaux produits	%
Produits alimentaires	12%
Produits chimiques, engrais, plastiques et caoutchouc	9%
Coutellerie, outillage, quincaillerie	7%
Machines et équipements d'usage général	5%
Produits de l'industrie textile	5%

Source : Douanes ; traitement CCI Lyon Métropole Saint-Etienne - Roanne



Chiffres-clés

	Loire (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2019-2020 (%)		
			Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Établissements privés	2 410	21 570	-0,4%	+0,4%	+0,5%
Création d'établissements	615	7 059	+5,7%	+4,8%	+5,2%
Effectifs salariés privés	46 610	468 460	-1,6%	-1,7%	-1,9%

Source : URSSAF ; traitement epures

Diminution des effectifs salariés

En 2020, la Loire compte 2 410 établissements industriels. Leur nombre baisse de 0,4 % par rapport à 2019 alors qu'il augmente aux niveaux régional (+ 0,4 %) et national (+ 0,5 %).

En 2020, l'industrie compte 46 600 effectifs salariés dans la Loire. Ils reculent de 1,6 % par rapport à 2019. Cette baisse est similaire aux niveaux régional (- 1,7 %) et national (- 1,9 %).

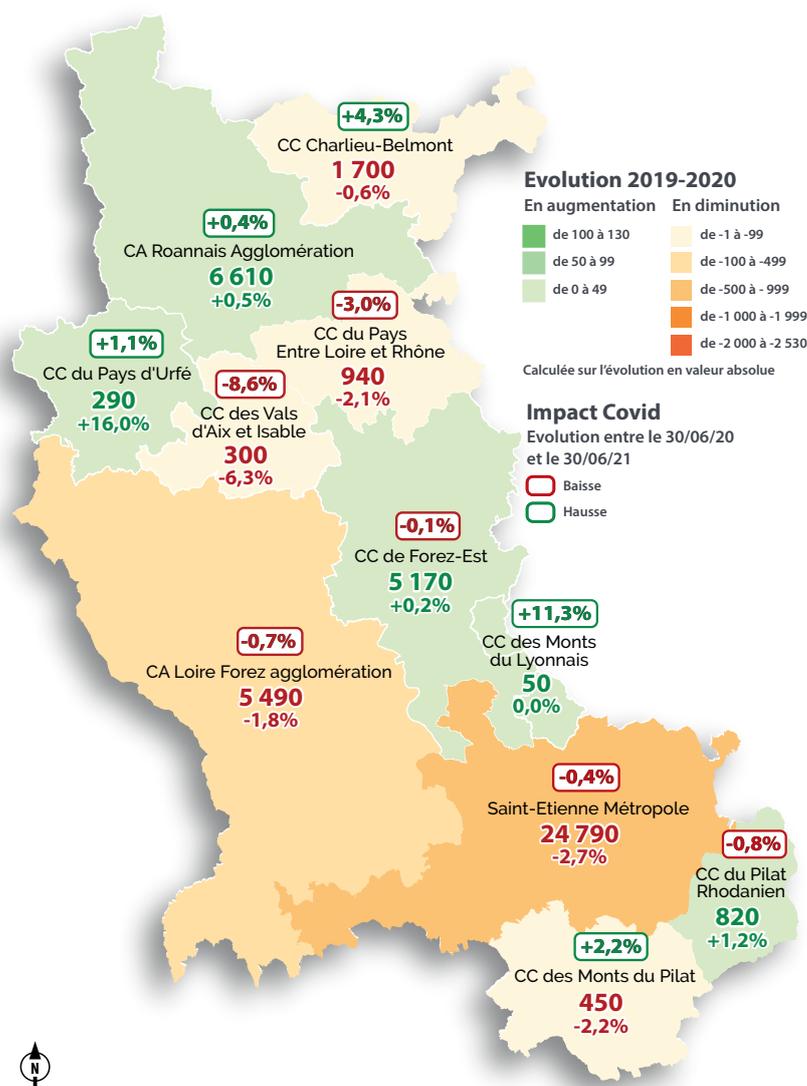
Entre 2010 et 2020, le secteur a perdu 2 300 salariés dans le département. Après un léger regain en 2011, les effectifs salariés ont fortement diminué entre 2012 et 2015 avec la perte de 2 500 postes. En revanche, entre 2016 et 2019, ils ont augmenté légèrement chaque année avec la création de 900 postes. En 2020, en raison de la crise sanitaire, l'industrie perd 800 postes.

L'industrie représentait 25,6 % des effectifs ligériens en 2010 alors qu'en 2020, cette part atteint 24,6 %. Cependant, elle reste supérieure aux niveaux régional (20,6 %) et national (16,1 %). Le poids de l'industrie demeure dominant dans le tissu économique ligérien.

Avec une perte respective de 470 et 130 postes, la métallurgie-mécanique et l'industrie automobile sont les secteurs les plus touchés par la crise sanitaire. En revanche, certains secteurs importants gagnent des effectifs salariés entre 2019 et 2020, comme l'électricité-électronique (+ 0,5 %).

Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire diminuent dans l'industrie entre 2019 et 2020. Saint-Etienne Métropole est la zone qui perd le plus d'effectifs salariés (- 680 postes) en raison notamment de la métallurgie-mécanique. En revanche, quatre intercommunalités en gagnent dont Roannais Agglomération.

Evolution annuelle des effectifs salariés privés par intercommunalité



Source : URSSAF ; traitement epures

☰ Répartition et évolution des effectifs salariés privés dans les secteurs industriels

Secteurs	Nombre de salariés en 2020	Evolution absolue 2019-2020	Evolution relative 2019-2020
↘ Métallurgie-mécanique	16 220	-470	-2,8%
→ Activités agroalimentaires	7 500	-40	-0,5%
→ Textile, habillement, cuir	4 820	0	0,0%
→ Caoutchouc, plastique	3 950	0	0,0%
↘ Industrie automobile	2 360	-130	-5,2%
→ Chimie, pharmacie	2 300	-10	-0,4%
→ Electricité-électronique	2 010	+10	+0,5%
↘ Bois-meuble	1 610	-40	-2,4%
↘ Carton, édition, imprimerie, reproduction	1 590	-20	-1,2%
↘ Production et distribution d'énergie	1 330	-40	-2,9%
→ Environnement	1 170	0	0,0%
↗ Autres industries manufacturières	1 080	+20	+1,9%
↘ Optique	490	-30	-5,8%
↗ Industries extractives	180	+10	+5,9%
Total Industrie	46610	-740	-1,6%

Source : URSSAF ; traitement epures

IMPACT COVID : les effectifs salariés privés Evolution du 30/06/2020 au 30/06/2021



+1,0%
soit une hausse
de 30 établissements



-0,2%
soit une perte
de 100 postes

- ↘ Textile, habillement, cuir -150 postes
- ↘ Métallurgie-mécanique -130 postes
- ↗ Activités agroalimentaires +150 postes

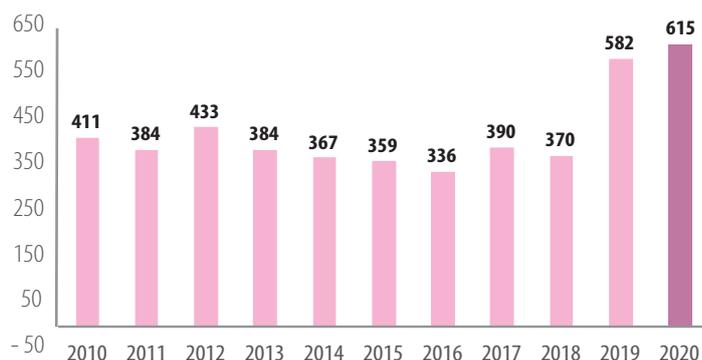
Source : URSSAF ; traitement epures

Au 30 juin 2021, les effectifs salariés de l'industrie diminuent de 0,2 % par rapport au 30 juin 2020, notamment dans le textile. En revanche, les activités agroalimentaires tirent leur épingle du jeu avec 150 postes de plus.

Cependant, les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités reculent entre le 30 juin 2020 et le 30 juin 2021. Saint-Etienne Métropole est la zone qui perd le plus de postes. Cette baisse est surtout concentrée dans la métallurgie-mécanique (- 160 postes). En revanche, les effectifs supplémentaires dans l'agroalimentaire se situent essentiellement sur Roannais Agglomération, Forez-Est et Loire Forez agglomération.

Progression des créations d'établissements

☰ Evolution du nombre de créations d'établissements industriels



Source : INSEE ; Traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

En 2020, les créations d'établissements industriels augmentent de 5,7 % dans le département. Elles progressent également en France (+ 5,2 %), tout comme en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 4,8 %).

Le poids des immatriculations dans le secteur industriel demeure stable dans la Loire, passant de 6,8 % à 6,6 % des immatriculations. Il s'établit à 6,1 % au niveau régional (+ 0,1 point) et à 5,3 % au plan national (+ 0,1 point).

IMPACT COVID : les créations et radiations mensuelles



Source : Datainfogreffe ; traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

En 2021, par rapport à 2020, les immatriculations industrielles augmentent à partir de mars et les radiations se stabilisent à partir de mai.

Des recrutements en baisse

Entre le 1^{er} juillet 2020 et le 30 juin 2021, Pôle emploi a enregistré 2 500 offres d'emploi dans l'industrie contre 2 600 un an auparavant, soit une baisse de 4,4 % en un an, à contre-courant de l'ensemble des secteurs.

Sur cette période, les entreprises ont eu du mal à recruter (offres d'emploi > demandes) des techniciens de la maintenance, des agents de maîtrise des industries de process, des ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique, des régleurs et des ouvriers non qualifiés en métallurgie, verre, céramique et matériaux de construction.

De fortes tensions sur les projets de recrutement sur les ouvriers et les techniciens

Pour l'année 2021, le secteur industriel compte 3 280 projets de recrutement dont 51,5 % sont jugés difficiles. Ce chiffre est en retrait de 17,6 % par rapport aux projets de recrutement de 2020 (projets formulés avant la crise sanitaire).

Les fortes difficultés de recrutement concernent les bouchers et charcutiers dans l'agroalimentaire, les ouvriers et techniciens travaillant dans l'électricité et l'électronique, les ouvriers qualifiés du bois, les agents du traitement thermique et de surface et les tuyauteurs. A noter que les vendeurs en produit alimentaire sont recherchés aussi bien par l'activité agroalimentaire que par le commerce de détail.

Les principaux besoins en main-d'œuvre pour les métiers industriels

Métiers	Projets de recrutement
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	320
Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal	230
Ouvriers non qualifiés des industries agro-alimentaires	230
Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir	150
Ouvriers qualifiés du travail industriel du textile et du cuir	150
Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal	130
Vendeurs en produits alimentaires	130
Autres ouvriers qualifiés des industries agro-alimentaires (hors transformation des viandes)	120
Chaudronniers, tôliers, traceurs, serruriers, métalliers, forgerons	100
Soudeurs	100
Apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation (hors industries agro-alimentaires)	100

Source : BMO Pôle emploi 2021 ; traitements ELO

Des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) en recul avant la crise sanitaire

En 2020, l'industrie a enregistré 12 100 DPAE (7,2 % du total ligérien). Ce chiffre a progressé de 9,9 % entre 2014 et 2019 avec un recul de 18,5 % entre 2019 et 2020.

Le type de contrats le plus représenté est le CDI. De plus, depuis 10 ans, sa part augmente au détriment des CDD de moins d'un mois.

Sur les huit premiers mois de l'année 2021, les DPAE sont en hausse de 18,3 % par rapport à la même période en 2020. La progression est plus marquée sur les CDI.



CONSTRUCTION

Chiffres-clés

	Loire (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2019-2020 (%)		
			Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Etablissements privés	2 770	30 290	+4,1%	+3,1%	+3,6%
Création d'établissements	1 144	11 699	+8,6%	+1,7%	+1,3%
Effectifs salariés privés	15 810	189 030	+1,8%	+2,2%	+2,3%

Source : URSSAF ; traitement epures

Augmentation des effectifs salariés

En 2020, la Loire compte 2 800 établissements dans la construction. Ils augmentent de 4,1 % par rapport à 2019. Cette hausse est plus importante qu'aux niveaux régional (+ 3,1 %) et national (+ 3,6 %).

En 2020, ce secteur compte 15 800 effectifs salariés dans la Loire. Il progresse de 1,8 % par rapport à 2019, malgré le contexte sanitaire. Cette hausse est légèrement moins importante qu'aux niveaux régional (+ 2,2 %) et national (+ 2,3 %).

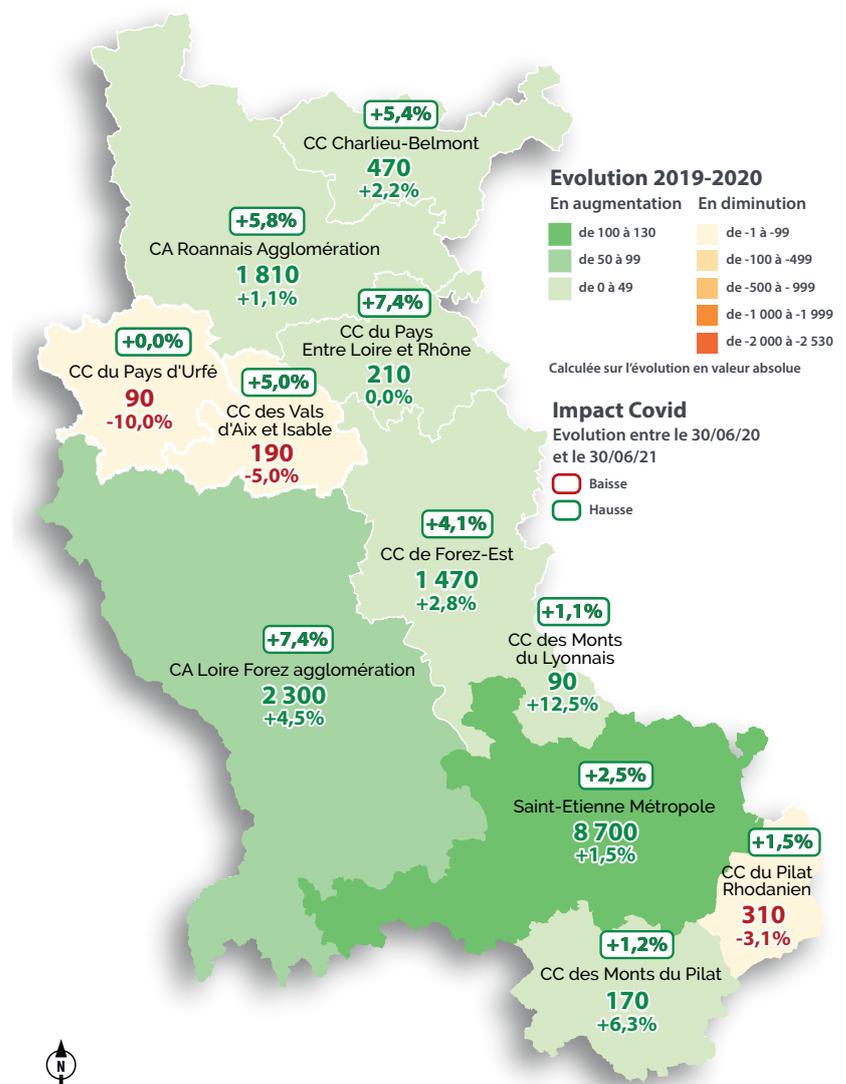
Entre 2010 et 2020, le secteur a perdu 1 500 salariés dans le département. Après un léger regain en 2012, le secteur n'a cessé de perdre des salariés entre 2009 et 2016. La tendance s'inverse depuis 2017, avec la création de 820 postes, dont 290 entre 2019 et 2020.

En 2010, la construction représentait 9,0 % des effectifs ligériens alors qu'en 2020, cette part atteint 8,1 %. Elle est équivalente aux niveaux régional (8,3 %) et national (8,2 %).

Avec une hausse de 2,6 % des effectifs, les travaux de construction spécialisés, principale activité du BTP, gagnent 500 postes, alors que les effectifs des autres secteurs reculent.

Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire augmentent dans la construction entre 2019 et 2020. Concernant les intercommunalités de plus de 1 000 salariés, Saint-Etienne Métropole et Loire Forez agglomération sont les plus dynamiques avec respectivement 130 et 100 postes supplémentaires en un an. A l'inverse, trois intercommunalités de moins de 400 salariés perdent des postes.

Evolution annuelle des effectifs salariés privés par intercommunalité



Source : URSSAF ; traitement epures

☰ Répartition et évolution des effectifs salariés privés dans les secteurs de la construction

Secteurs	Nombre de salariés en 2020	Evolution absolue 2019-2020	Evolution relative 2019-2020
➤ Travaux de construction spécialisés	13 870	+350	+2,6%
➤ Génie civil	1 410	-50	-3,4%
➤ Construction de bâtiments	530	-10	-1,9%
Total Construction	15 810	+290	+1,8%

Source : URSSAF ; traitement epures

IMPACT COVID : les effectifs salariés privés Evolution du 30/06/2020 au 30/06/2021



+6,7%
soit une hausse
de 180 établissements



+3,9%
soit un gain
de 610 postes

- Travaux de construction spécialisés **+600 postes**
- Construction de bâtiments **+20 postes**
- Génie civil **-10 postes**

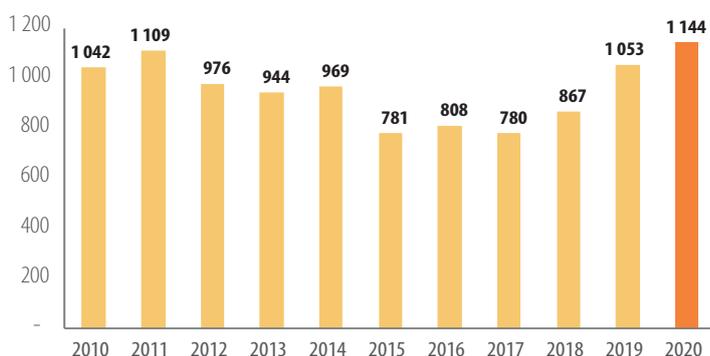
Source : URSSAF ; traitement epures

Au 30 juin 2021, les effectifs salariés de la construction augmentent de 3,9 % par rapport au 30 juin 2020. Cette hausse concerne principalement les travaux de construction spécialisés (+ 600 postes). En revanche, les effectifs du génie civil diminuent (- 0,9 %).

Les effectifs salariés de toutes les intercommunalités de la Loire augmentent ou stagnent sur la période. Avec une hausse de 7,4 %, Loire Forez agglomération et la Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône sont les zones les plus dynamiques. Saint-Etienne Métropole gagne le plus de postes (+ 220). En revanche, les effectifs salariés stagnent dans la Communauté de communes du Pays d'Urfé.

Forte progression des créations d'établissements

☰ Evolution du nombre de créations d'établissements de la construction



Source : INSEE ; traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

En 2020, les créations dans le secteur de la construction progressent de 8,6 % sur le territoire ligérien, de 1,7 % au niveau régional et de 1,3 % au niveau national.

Dans la Loire, le poids des immatriculations dans le secteur de la construction est comparable à celui enregistré en 2019 (12,3 %). Il reste également stable en Auvergne-Rhône-Alpes (10,1 %) et en France (9,1 %).

IMPACT COVID : les créations et radiations mensuelles



Source : Datainfogreffe ; traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

En 2021, les immatriculations dans le secteur de la construction augmentent à partir de mars puis reculent à la fin de l'été. Les radiations diminuent toute l'année, puis explosent en août.

Forte hausse des recrutements

Entre le 1^{er} juillet 2020 et le 30 juin 2021, Pôle emploi a enregistré 1 000 offres d'emploi dans le bâtiment contre 800 un an auparavant soit une hausse de 21,8 % en un an. Sur cette période, les entreprises ont eu des difficultés à recruter des techniciens et chargés d'études du bâtiment et des travaux publics (offres d'emploi > demandes).

Des tensions très fortes sur les projets de recrutement

Pour l'année 2021, le secteur de la construction compte 1 670 projets de recrutement dont 82,6 % sont jugés difficiles. Les tensions sur les métiers de la construction se sont accrues en un an de 9,1 points. Ce chiffre est en hausse de 13,6 % par rapport aux projets de recrutement de 2020 (projets formulés avant la crise sanitaire).

Les entreprises interrogées déclarent rencontrer de fortes difficultés à recruter des ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment et des menuisiers. De manière générale, les recrutements des ouvriers (qualifiés ou non qualifiés) du gros œuvre et du second œuvre sont jugés difficiles.

Les principaux besoins en main-d'œuvre par les métiers de la construction

Métiers	Projets de recrutement
Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment	300
Maçons	220
Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment	210
Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment	150
Plombiers, chauffagistes	130
Menuisiers et ouvriers de l'agencement et de l'isolation	80
Couvreurs	70
Electriciens du bâtiment	70
Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction	60
Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres)	60

Source : BMO Pôle emploi 2021 ; traitements ELO

Des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) en recul avant la crise sanitaire

En 2020, la construction a enregistré 7 200 DPAE. Ce chiffre a progressé de 13,5 % entre 2014 et 2019 avec un recul de 5,5 % entre 2019 et 2020. Le type de contrats le plus représenté reste le CDD de plus d'un mois. Toutefois, depuis 10 ans, la part des CDI augmente au profit des autres contrats.

Sur les huit premiers mois de l'année 2021, les DPAE sont en hausse de 19,4 % par rapport à la même période en 2020. La progression est plus marquée sur les CDI.



Chiffres-clés

	Loire (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2019-2020 (%)		
			Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Établissements privés	4 580	51 700	+1,6%	+1,1%	+0,9%
Création d'établissements	1 743	17 417	+14,8%	+7,7%	+8,2%
Effectifs salariés privés	31 850	372 990	-1,1%	-1,2%	-0,9%

Source : URSSAF ; traitement epures

Diminution des effectifs salariés

En 2020, la Loire compte 4 600 établissements dans le commerce. Ils augmentent de 1,6 % par rapport à 2019 alors qu'ils progressent respectivement de 1,1 % et de 0,9 % aux niveaux régional et national.

En 2020, le commerce compte 31 800 effectifs salariés dans la Loire. Ils diminuent de 1,1 % par rapport à 2019. Ce recul est similaire aux niveaux régional (- 1,2 %) et national (- 0,9 %).

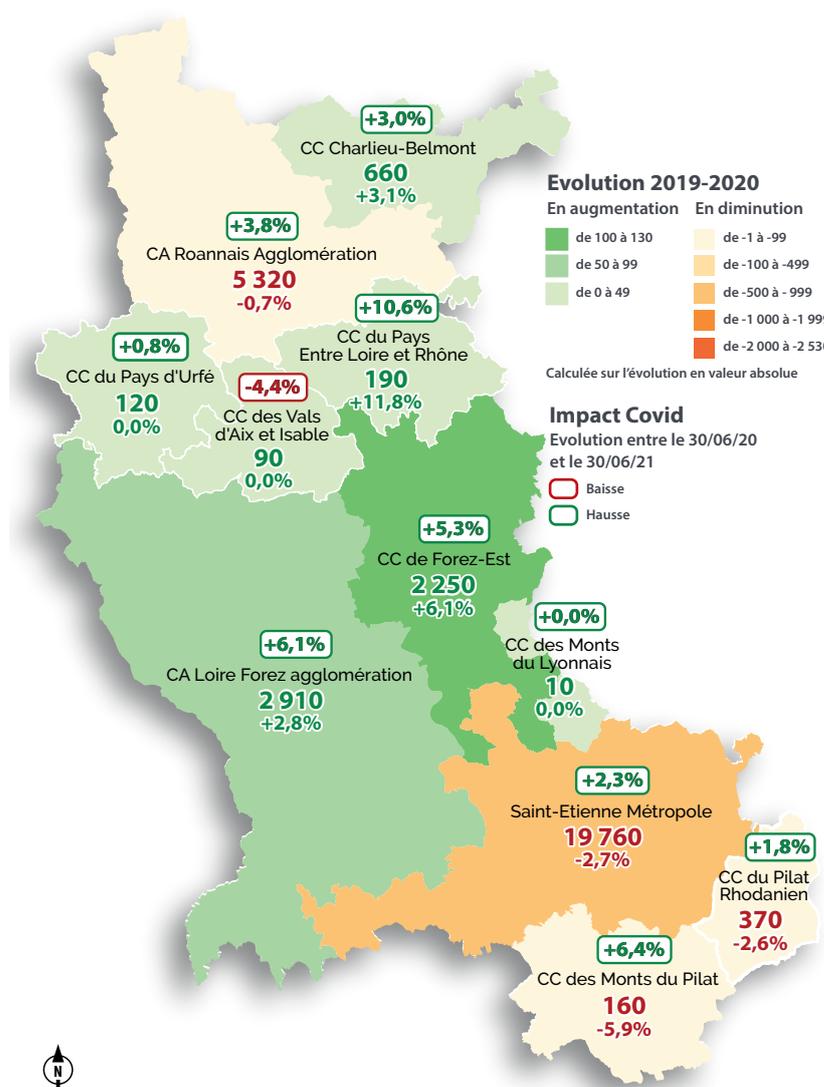
Entre 2010 et 2020, le secteur a perdu 110 salariés dans le département. Entre 2011 et 2014, les effectifs salariés n'ont cessé de décroître. La tendance s'est inversée entre 2015 et 2019 avec la création de 1 760 postes dans ce secteur. En raison de la crise sanitaire, le secteur en a perdu 340 entre 2019 et 2020.

En 2010, le commerce représentait 16,7 % des effectifs ligériens. Cette part est identique en 2020. Elle est similaire aux niveaux régional (16,4 %) et national (16,7 %).

Avec une baisse de 2,6 % des effectifs entre 2019 et 2020, le commerce de gros est le secteur le plus touché par la crise sanitaire, soit 210 postes en moins. En revanche, le commerce de détail, principale activité commerciale, perd des effectifs salariés dans une moindre mesure (- 60).

Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire diminuent ou stagnent dans le commerce entre 2019 et 2020. Saint-Étienne Métropole perd 540 postes en un an notamment dans le commerce de gros. En revanche, les effectifs de Forez-Est et Loire Forez agglomération progressent avec respectivement 130 et 80 postes supplémentaires.

Evolution annuelle des effectifs salariés privés par intercommunalité



Source : URSSAF ; traitement epures

☰ Répartition et évolution des effectifs salariés privés dans les secteurs du Commerce

Secteurs	Nombre de salariés en 2020	Evolution absolue 2019-2020	Evolution relative 2019-2020
➔ Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles	19 520	-60	-0,3%
↘ Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles	7 730	-210	-2,6%
↘ Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	4 600	-60	-1,3%
Total Commerce	31 850	-330	-1,1%

Source : URSSAF ; traitement epures

IMPACT COVID : les effectifs salariés privés

Evolution du 30/06/2020 au 30/06/2021



+5,3%
soit une hausse
de 230 établissements



+3,1%
soit un gain
de 1 000 postes

- ➔ Commerce de détail, à l'exception des automobiles et des motocycles **+910 postes**
- ➔ Commerce de gros, à l'exception des automobiles et des motocycles **+70 postes**
- ➔ Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles **+20 postes**

Au 30 juin 2021, les effectifs salariés du commerce augmentent de 3,1 % par rapport au 30 juin 2020, notamment dans le commerce de détail (+ 910). Cette hausse est moins importante dans le commerce de gros (+ 0,9 %) et dans le commerce et réparation d'automobiles et de motocycles (+ 0,4 %).

A l'exception de la Communauté de communes de Vals d'Aix et Isable, les effectifs salariés de toutes les intercommunalités de la Loire augmentent sur la période. Les postes supplémentaires du commerce de détail se situent essentiellement à Saint-Etienne Métropole, Roannais Agglomération et Loire Forez agglomération. En revanche, Saint-Etienne Métropole en perd 100 dans le commerce de gros.

Source : URSSAF ; traitement epures

Forte progression des créations d'établissements

☰ Evolution du nombre de créations d'établissements du commerce

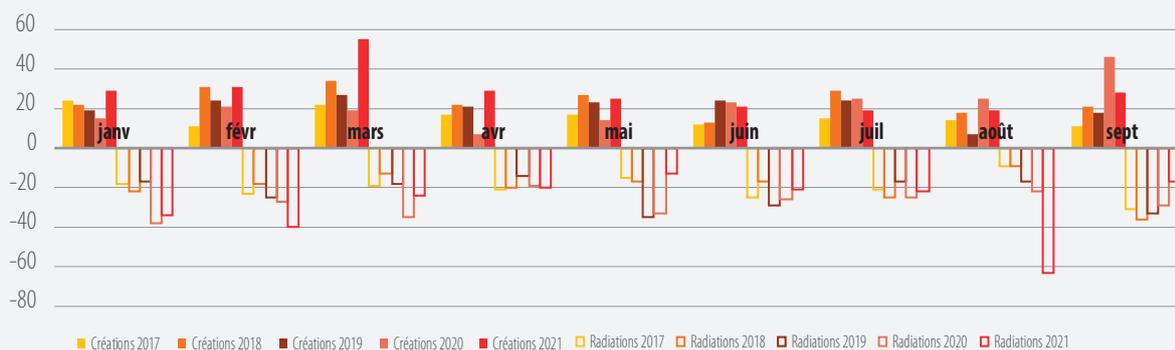


Source : INSEE ; traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

En 2020, le nombre de créations d'établissements commerciaux augmente de 7,7 % en région et de 8,2 % au niveau national. Il progresse plus fortement sur le territoire ligérien (+ 14,8 %).

Le poids des immatriculations dans le secteur du commerce augmente de 1,0 point dans la Loire (+ 18,7 %), de 0,6 point en Auvergne-Rhône-Alpes (+ 15,0 %) et de 0,7 point en France (+ 16,4 %).

IMPACT COVID : les créations et radiations mensuelles



Source : DatainfoGREFFE ; traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

En 2021, les immatriculations de commerces augmentent de janvier à mai puis reculent ensuite. Les radiations explosent en août.

Forte hausse des recrutements

Entre le 1^{er} juillet 2020 et le 30 juin 2021, Pôle emploi a enregistré 3 000 offres d'emploi dans le commerce contre 2 500 un an auparavant, soit une hausse de 20,3 % en un an.

Sur cette période, pour la quasi-totalité des métiers, l'offre d'emploi est inférieure à la demande. Les tensions les plus importantes concernent les métiers de vendeurs en ameublement, équipement du foyer, bricolage, cadres des magasins et attachés commerciaux. L'activité du commerce implique des besoins importants sur des activités connexes comme la logistique et le transport.

Des tensions sur les projets de recrutement plus faibles que dans les autres secteurs

Pour l'année 2021, le secteur du commerce compte 3 290 projets de recrutements dont 38,6 % sont jugés difficiles. Ce chiffre est en hausse de 11,5 % par rapport aux projets de recrutement de 2020 (projets formulés avant la crise sanitaire).

Les entreprises interrogées déclarent rencontrer de fortes difficultés à recruter des conducteurs - livreurs sur courte distance ainsi que des carrossiers automobiles.

Les principaux besoins en main-d'œuvre pour les métiers du commerce

Métiers	Projets de recrutement
Employés de libre service	540
Ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaires	320
Viticulteurs, arboriculteurs salariés	260
Caissiers	230
Attachés commerciaux	190
Vendeurs en habillement et accessoires (luxe, sport, loisirs et culturels)	180
Mécaniciens et électroniciens de véhicules	140
Agents d'accueil et d'information	120
Vendeurs en produits alimentaires	120
Ouvriers qualifiés du magasinage et de la manutention	110

Source : BMO Pôle emploi 2021 ; traitements ELO

Des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) en recul avant la crise sanitaire

En 2020, le commerce a enregistré 22 300 DPAE. Ce chiffre a progressé de 9,2 % entre 2014 et 2019 avec un recul de 10,9 % entre 2019 et 2020. Le type de contrat le plus représenté reste le CDD de moins d'un mois. Toutefois, depuis 10 ans, la part des CDI augmente au profit des autres contrats.

Sur les huit premiers mois de l'année 2021, les DPAE sont en hausse de 10,2 % par rapport à la même période en 2020. La progression est plus marquée sur les CDI.



SERVICES

Chiffres-clés

	Loire (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2019-2020 (%)		
			Loire	Auvergne-Rhône-Alpes	France
Établissements privés	10 760	134 270	+0,4%	-0,3%	+0,5%
Création d'établissements	5 820	79 759	+6,9%	+2,8%	+3,0%
Effectifs salariés privés	94 620	1 245 440	-2,7%	-4,1%	-2,5%

Source : URSSAF ; traitement epures

Diminution des effectifs salariés

En 2020, la Loire compte 10 800 établissements dans les services. Ils augmentent de 0,4 % par rapport à 2019 alors qu'ils diminuent de 0,3 % au niveau régional, mais progressent au niveau national (+ 0,5 %).

En 2020, les services comptent 94 600 effectifs salariés dans la Loire. Ils diminuent de 2,7 % par rapport à 2019. Cette baisse est plus importante au niveau régional (- 4,1 %) et similaire au niveau national (- 2,5 %).

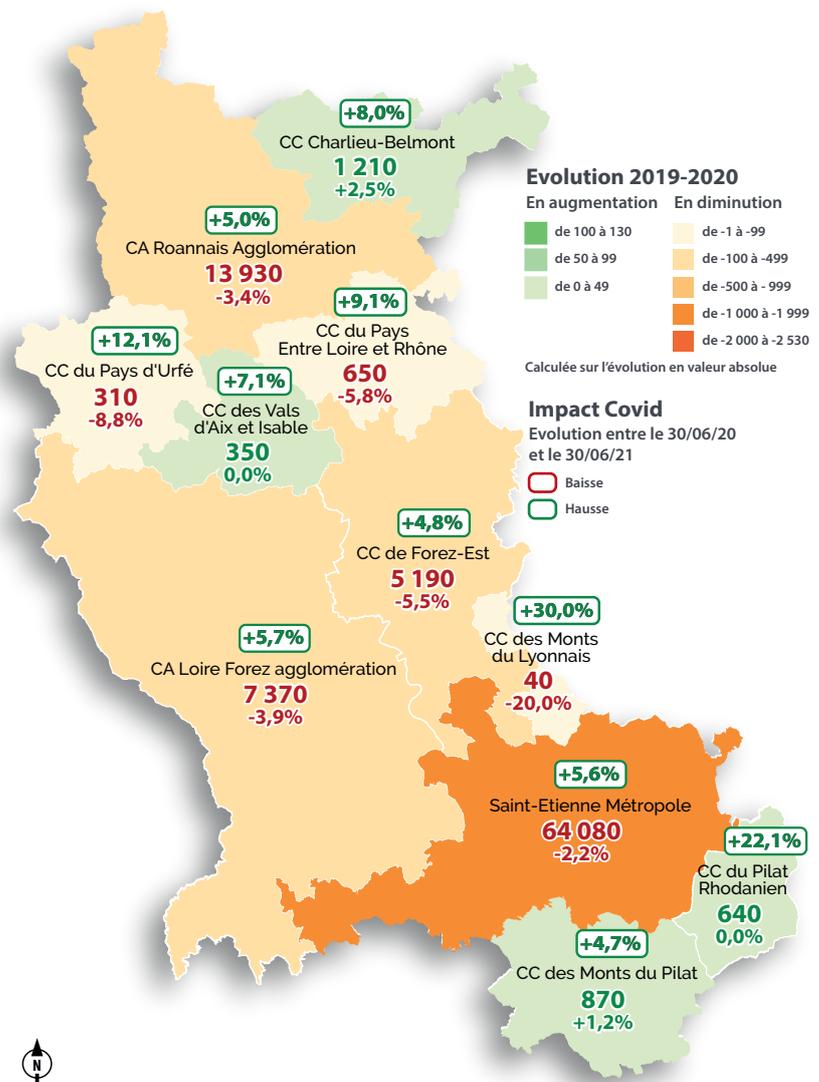
Entre 2010 et 2020, le secteur a gagné 1 900 salariés dans le département. Après trois baisses successives entre 2012 et 2014, les effectifs des services sont repartis à la hausse entre 2015 et 2017. Après un recul en 2018 (- 640 postes) et une hausse en 2019 (+ 430), ils diminuent en 2020 en raison de la crise sanitaire (- 2 600).

Les services représentaient 48,6 % des effectifs ligériens en 2010 alors qu'en 2020, un salarié sur deux travaille dans ce secteur (50,6 %). Cette part est inférieure aux niveaux régional (54,7 %) et national (59,0 %).

Avec des pertes d'effectifs salariés supérieures à 600 entre 2019 et 2020, l'intérim, les hôtels-restaurants et les activités créatives, de loisirs et associatives sont les secteurs les plus touchés par la crise sanitaire. En revanche, la santé-action sociale, principale activité des services, gagne 30 postes en un an.

Les effectifs salariés de la majorité des intercommunalités de la Loire diminuent dans les services entre 2019 et 2020. Saint-Etienne Métropole, Roannais Agglomération, Loire Forez agglomération et Forez-Est perdent entre 300 et 1 500 postes en un an.

Evolution annuelle des effectifs salariés privés par intercommunalité



Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement epures

☰ Répartition et évolution des effectifs salariés privés dans les secteurs des services

Secteurs	Nombre de salariés en 2020	Evolution absolue 2019-2020	Evolution relative 2019-2020
→ Santé et action sociale	22 380	+70	+0,3%
→ Transports et entreposage	11 310	-50	-0,4%
↘ Services aux entreprises	10 520	-120	-1,1%
→ Conseil	8 410	-70	-0,8%
↘ Intérim	8 360	-650	-7,2%
↘ Hôtels et restaurants	6 940	-650	-8,6%
↘ Finance, banque, assurance	6 520	-320	-4,7%
↘ Activités créatives, de loisirs et associatives	5 380	-600	-10,0%
→ Education	3 880	+10	-0,3%
↘ Immobilier et agences de location	3 080	-130	-4,0%
↗ Numérique	2 830	+30	+1,1%
→ Administration publique	2 700	-20	-0,7%
↘ Services aux personnes	1 880	-90	-4,6%
→ R&D	380	0	0,0%
Total Services	94 570	-2 590	-2,7%

Source : Urssaf, Dares (effectifs intérimaires) ; traitement epures

IMPACT COVID : les effectifs salariés privés Evolution du 30/06/2020 au 30/06/2021



+3,9%
soit une hausse
de 410 établissements



+5,7%
soit un gain
de 5 260 postes

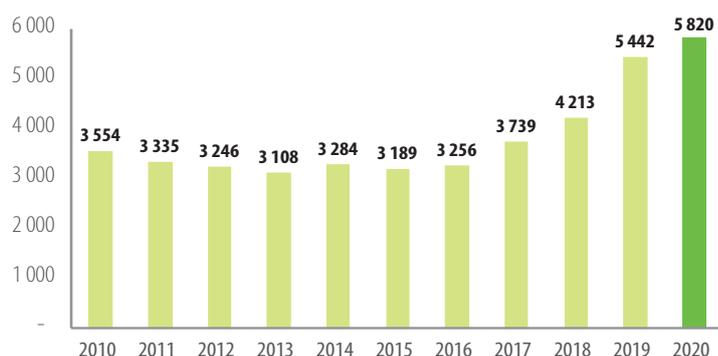
- ↗ Intérim **+2 560 postes**
- ↗ Hôtels et restaurants **+900 postes**
- ↗ Santé et action sociale **+870 postes**
- ↘ Finance, banque, assurance **-220 postes**

Au 30 juin 2021, les effectifs salariés des services augmentent de 5,7 % par rapport au 30 juin 2020, notamment dans l'intérim (+ 2 530 postes), dans les hôtels-restaurants (+ 900) et dans la santé-action sociale (+ 870). En revanche, ils diminuent dans la finance et dans l'immobilier.

Toutes les intercommunalités gagnent des effectifs salariés sur la période. Saint-Etienne Métropole gagne le plus de postes (+ 3 480) notamment dans les trois secteurs cités auparavant. Dans les autres intercommunalités de plus de 1 000 salariés, Charlieu-Belmont est la plus dynamique (+ 8,0 %), notamment dans l'intérim.

Forte progression des créations d'établissements

☰ Evolution du nombre de créations d'établissements de services

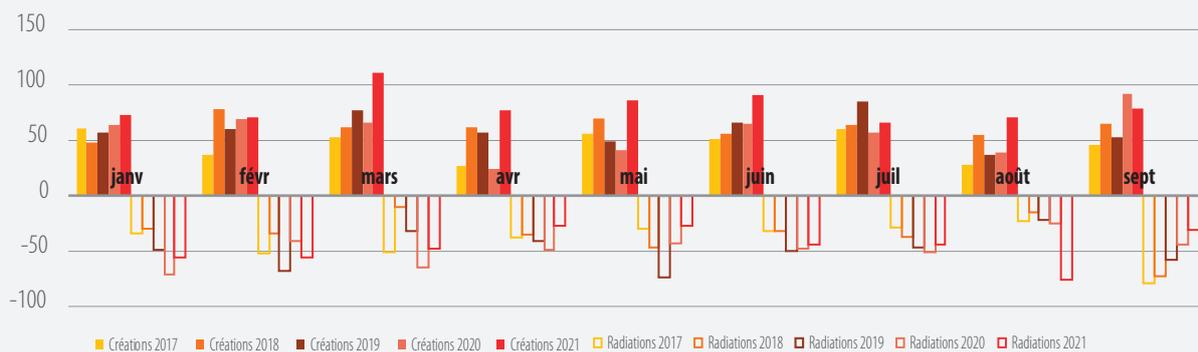


Source : INSEE ; traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

Le nombre de créations d'établissements de services augmente moins fortement qu'en 2019 : + 6,9 % dans la Loire, + 2,8 % en région et + 3,0 % en France.

Si la part des immatriculations dans les services est de 62,4 % dans la Loire (- 0,9 point), elle demeure nettement moindre qu'en Auvergne-Rhône-Alpes (68,8 %, - 0,5 point) ou en France (69,3 % ; - 0,5 point).

IMPACT COVID : les créations et radiations mensuelles



Source : Datainogreffe ; traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

En 2021, les immatriculations des activités de services ont augmenté jusqu'à cet été puis reculent en ce début d'automne. Les radiations explosent en août.

Forte baisse des recrutements

Entre le 1^{er} juillet 2020 et le 30 juin 2021, Pôle emploi a enregistré 23 000 offres d'emploi dans les services (dont 7 200 de l'intérim) contre 21 700 un an auparavant, soit une hausse de 6,1 %. Sur cette période, les entreprises ont eu des difficultés à recruter des apprentis et ouvriers non qualifiés de l'alimentation (hors industrie) ainsi que des chefs cuisiniers pour le secteur de la restauration et des psychologues, techniciens médicaux et préparateurs et professionnels de l'action sociale dans la santé et l'action sociale (offres d'emploi > demandes).

Des tensions fortes sur les projets de recrutement

Pour l'année 2021, le secteur des services compte 11 630 projets de recrutements dont 49,3 % sont jugés difficiles. Ce chiffre est en baisse de 18,4 % par rapport aux projets de recrutement de 2020 (projets formulés avant la crise sanitaire).

Les entreprises interrogées déclarent rencontrer de fortes difficultés à recruter dans le domaine : de la santé (vétérinaires, dentistes, des professionnels para-médicaux, aides-soignants), de l'action sociale (assistantes maternelles, aides à domicile), des cadres et techniciens de la banque, des employés de l'hôtellerie, des coiffeurs et esthéticiens, des ouvriers non qualifiés de l'emballage et manutentionnaire, etc.

Les principaux besoins en main-d'œuvre pour les métiers des services

Métiers	Projets de recrutement
Professionnels de l'animation socioculturelle	1190
Aides-soignants	860
Aides et apprentis de cuisine, employés polyvalents de la restauration	770
Agents d'entretien de locaux	710
Aides à domicile et aides ménagères	600
Employés de maison et personnels de ménage	450
Serveurs de cafés restaurants	360
Agents de sécurité et de surveillance	340
Jardiniers salariés	320
Artistes (musique, danse, spectacles)	270
Educateurs spécialisés	270

Source : BMO Pôle emploi 2021 ; traitements ELO

Des déclarations préalables à l'embauche (DPAE) en recul avant la crise sanitaire

En 2020, les services ont enregistré 116 500 DPAE. Ce chiffre a diminué de 2,7 % entre 2014 et 2019 avec un recul de 25,9 % entre 2019 et 2020. Les CDD de moins d'un mois représentent les trois-quarts des types de contrats. Leur part augmente depuis 10 ans.

Sur les huit premiers mois de l'année 2021, les DPAE sont en hausse de 12,0 % par rapport à la même période en 2020. La progression est plus marquée sur les CDI.



ARTISANAT

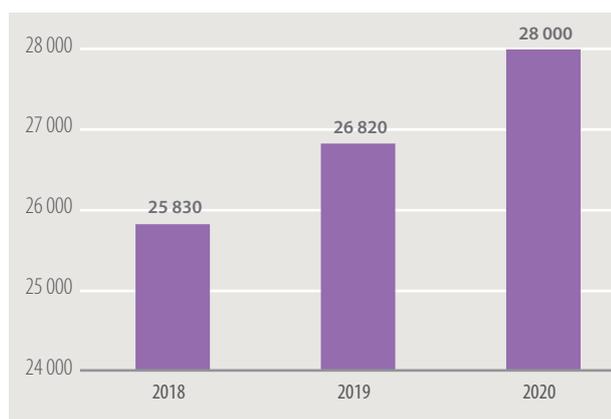
Chiffres-clés

	LOIRE (en nombre)	Auvergne-Rhône-Alpes (en nombre)	Evolution 2019-2020 (%)	
			Loire	Auvergne-Rhône-Alpes
Etablissements privés	19 260	215 220	+4,0%	+6,6%
Entreprises	18 400	208 010	+2,8%	+6,9%
Création d'entreprises	2 260	29 710	-14,9%	-1,0%
Effectifs salariés privés	28 000	301 820	+4,4%	+2,0%

Sources : Urssaf ; Traitement CMAR-Loire

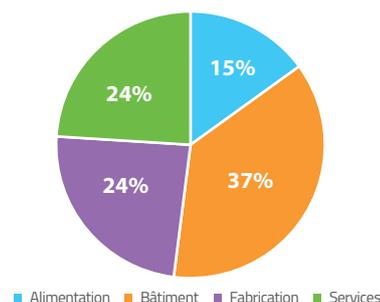
Hausse des effectifs salariés

Evolution des effectifs salariés dans l'artisanat ligérien



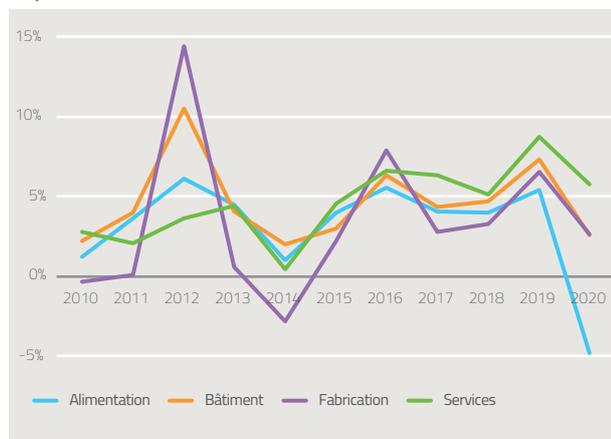
Source : Urssaf ; Traitement CMAR-Loire

Répartition des effectifs salariés et de l'apprentissage



Sources : Urssaf ; Traitement : CMAR-Loire

Evolution des entreprises artisanales ligériennes par secteur d'activité



Source : traitement CMAR-Loire / CRMA

En 2020, l'artisanat compte 28 000 effectifs salariés dans la Loire. Ils augmentent de 4,4 % entre 2019 et 2020. Cette hausse est nettement supérieure à celle du niveau régional (+ 2,0 %). Depuis 2018, ils progressent de 8,4 %.

Le bâtiment enregistre une hausse des effectifs de 10,1 % entre 2019 et 2020 (940 postes), une croissance d'autant plus importante qu'ils augmentent de 7,3 % en région. La fabrication et les services progressent également : + 2,0 % (130 postes) pour le premier et + 2,5 % (+ 160 postes) pour le second.

En revanche, les effectifs salariés du secteur alimentaire baisse de 1,4% (- 60 postes) après une augmentation de 7,7 % (310 postes) l'année précédente. Cette baisse est également constatée en Auvergne-Rhône-Alpes à niveau plus important (- 3,7 %).

Les plus importantes hausses d'effectifs concernent Saint-Etienne Métropole (+ 650 postes), Loire Forez agglomération (+ 160 postes), Roannais Agglomération (+ 130 postes) et Forez-Est (+ 110 postes). Après une perte de 30 postes il y a un an, les effectifs de la Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône augmentent fortement (+ 12,7 %, + 70 postes). Les effectifs des Communautés de communes du Val d'Aix et Isable et du Pilat Rhodanien baissent sensiblement.

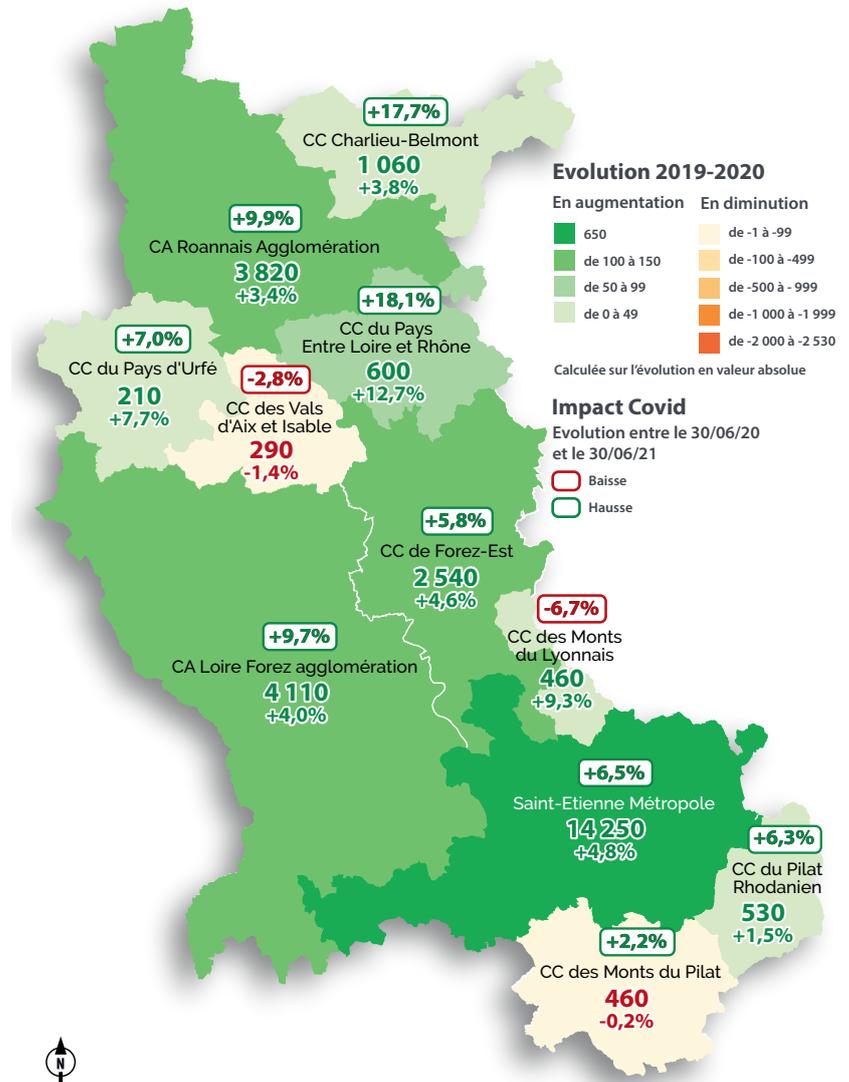
L'effectif moyen est de 1,5 poste par entreprise (contre 1,4 poste en région). Au total, deux tiers des artisans n'ont pas de salariés.

Au 31 décembre 2020, 18 400 entreprises sont inscrites au Répertoire des Métiers de la Loire. Entre 2010 et 2020, le nombre d'artisans a augmenté de 54,0 % sur le territoire ligérien. Le bâtiment reste le secteur le plus représenté avec 41,5 % des activités artisanales. Sa croissance est la plus importante en nombre d'entreprises entre 2010 et 2020 (+ 59,8 %).

Les services, qui représentent 31,9 % des activités artisanales, augmentent de 58,6 % entre 2010 et 2020. Il s'agit du secteur le plus féminisé : 40,0 % des chefs d'entreprises sont des femmes contre 22,0 % en moyenne dans l'artisanat ligérien.

Avec une évolution de 43,0 % sur 10 ans, la fabrication représente 16,7 % des entreprises artisanales. C'est aussi le secteur le plus vieillissant, 32,5 % des chefs d'entreprises ont plus de 55 ans, mais également le plus pérenne : 61,0 % des entreprises ont plus de cinq ans.

Evolution annuelle des effectifs salariés privés par intercommunalité



Source : Urssaf ; Traitement epures / CMAR-Loire

IMPACT COVID : les effectifs et les établissements salariés privés

Evolution du 30/06/2020 au 30/06/2021



+7,8%
soit une hausse de 450 établissements



+7,8%
soit un gain de 2 060 postes

- Bâtiment (dont le gros oeuvre) **+1090 postes**
- Services (dont les services aux entreprises) **+290 postes**
- Alimentation (dont les plats à emporter) **+340 postes**
- Fabrication (dont le bois, papier, ameublement) **+310 postes**

Evolution des statuts juridiques des entreprises

	Alimentation	Bâtiment	Fabrication	Services
EI/EIRL normal	21%	16%	12%	22%
EI/EIRL micro	19%	40%	37%	45%
SARL et EURL	36%	28%	31%	23%
SAS et SASU	24%	16%	20%	10%
Total général	100%	100%	100%	100%

Source : traitement CMAR-Loire / CRMA

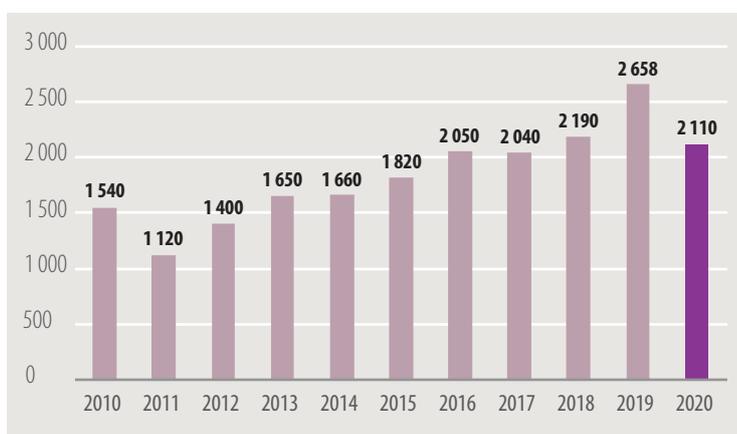
En 2020, 2 110 entreprises artisanales ont été créées dans la Loire, soit une diminution de 20,6 % entre 2019 et 2020.

Le régime de la microentreprise est choisi par 76,0 % des créateurs (+ 8,0 points). L'entreprise individuelle « classique » ne représente plus que 4,0 % des créations.

Les parts des sociétés par actions simplifiées (15,0 %) et à responsabilité limitée (12,0 %) diminuent légèrement.

Progression des créations d'établissements

Evolution du nombre de créations des entreprises dans l'artisanat



Source : traitement CMAR-Loire / CRMA

Les immatriculations de l'artisanat ont baissé pendant le confinement (mars et avril 2020). Cette période a été compensée par un fort rebond des immatriculations de juin à septembre 2020.

IMPACT COVID : les créations et radiations mensuelles



Source : Datainfogreffe ; traitement CMAR-Loire

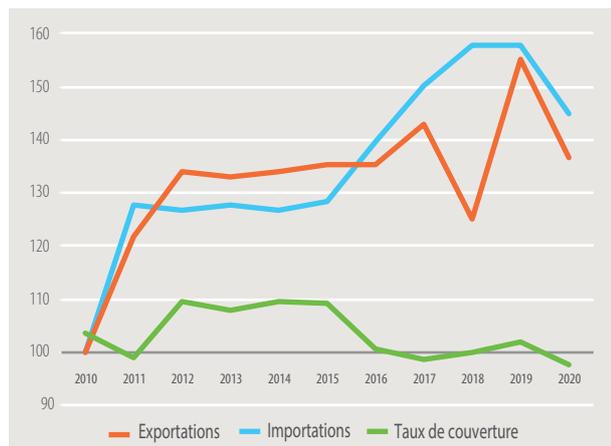
Les immatriculations d'entreprises augmentent de 35,0 % entre 2020 et 2021. Les radiations se maintiennent sur la même période.



COMMERCE INTERNATIONAL

Balance commerciale équilibrée

☰ Evolution des échanges internationaux entre 2010 et 2020
(Base 100 en 2010)



Source : Douanes ; traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

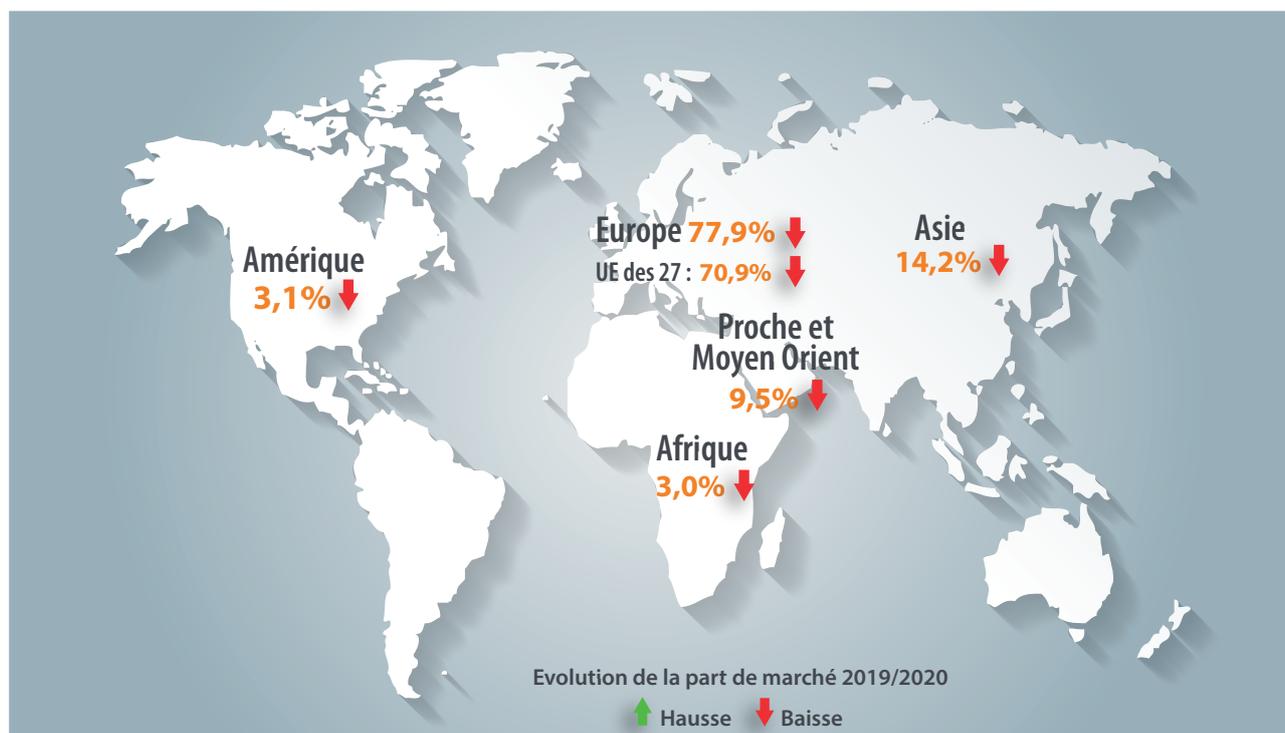
La balance commerciale de la Loire demeure pratiquement à l'équilibre en 2020 (- 85,0 millions d'euros) avec un taux de couverture* de 97,8 (- 4,2 points sur un an).

Cette année, les exportations reculent de 12,0 % par rapport à 2019, pour une valeur totale de biens échangés de 3,7 milliards d'euros. Simultanément, les importations régressent également (- 8,2 %) pour une somme cumulée de 3,8 milliards d'euros.

En Auvergne-Rhône-Alpes, les importations, d'un montant de 58,0 milliards d'euros, diminuent de 9,5 %. Les exportations reculent de 10,6 % pour atteindre 55,6 milliards d'euros.

Baisse des importations

☰ Part (en %) des importations de la Loire par zone géographique



Source : Douanes 2020 ; traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

* Rapport entre la valeur des exportations et celles des importations

☰ Pays fournisseurs de la Loire (import), année 2020

Rang 2020	Pays	Valeur en millions d'euros	%
1	Allemagne	769	20%
2	Italie	450	12%
3	Chine	382	10%
4	Pays-Bas	364	10%
5	Espagne	355	9%
6	Belgique	263	7%
7	Suisse	100	3%
8	Etats-Unis	88	2%
9	Royaume-Uni	86	2%
10	Pologne	84	2%
Total général	Monde	3 823	100%

Source : Douanes 2020 ; traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

En 2020, l'Europe reste le principal approvisionneur des entreprises de la Loire (3,0 milliards d'euros, 77,9 % de l'import). Sa part de marché est stable (+ 0,4 point) tandis que le montant des achats est en repli de 7,8 %.

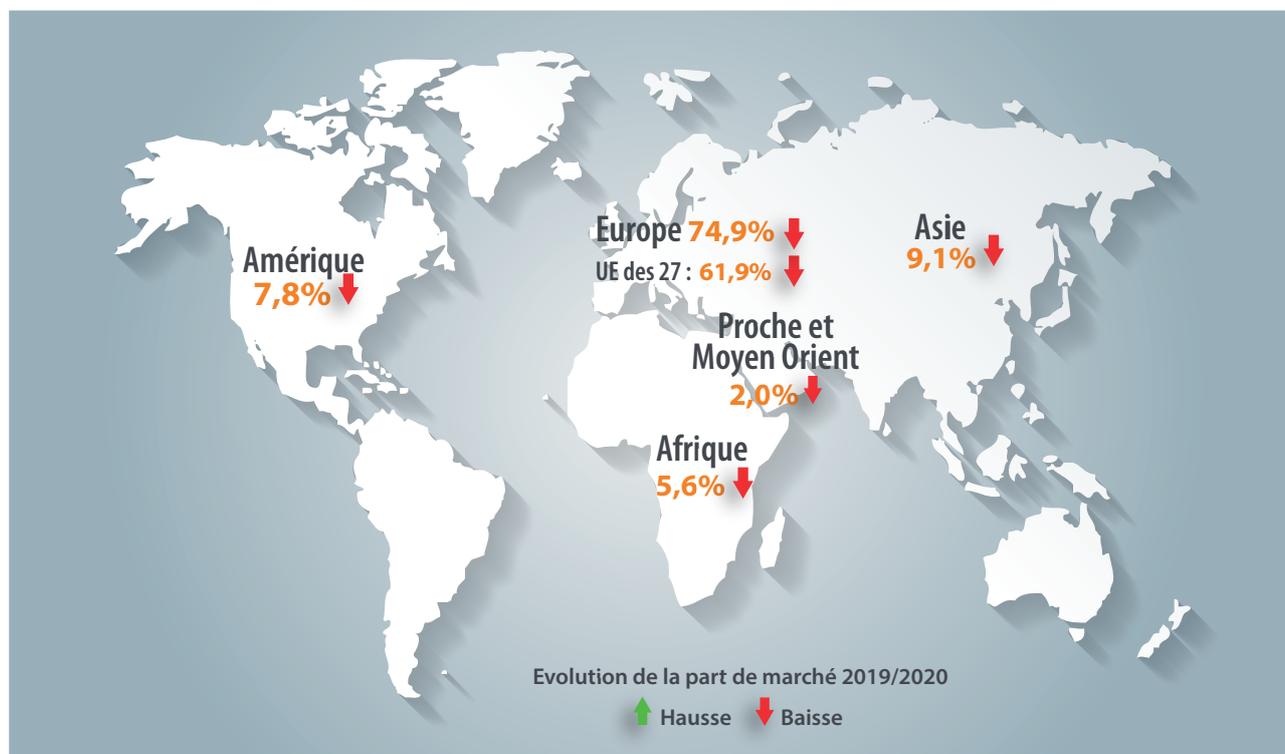
L'Asie demeure le second pourvoyeur des entreprises du département (542 millions d'euros ; 14,2 % de l'import) avec un maintien de sa part de marché (- 0,4 point). Le montant des importations est toutefois en fort recul par rapport à 2019 (- 11,0 %).

L'Amérique constitue le troisième marché à l'export (117 millions d'euros). Son volume d'affaires chute des importations (- 21,0 %) par rapport à 2019.

Les importations en provenance d'Afrique sont stables (116 millions d'euros et - 1,0 %).

Baisse des exportations

☰ Part (en %) des exportations de la Loire par zone géographique



Source : Douanes 2020 ; traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

☰ Pays clients de la Loire (export), année 2020

Rang 2020	Pays	Valeur en millions d'euros	%
1	Allemagne	501	13%
2	Italie	456	12%
3	Espagne	363	10%
4	Belgique	239	6%
5	Royaume-Uni	211	6%
6	Etats-Unis	156	4%
7	Pays-Bas	147	4%
8	Pologne	103	3%
9	Chine	99	3%
10	Suisse	94	3%
Total général	Monde	3 738	100%

Source : Douanes 2020 ; traitement CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne

En 2020, les entreprises ligériennes continuent d'exporter majoritairement leurs produits en Europe (2,8 milliards d'euros, - 10,8 % sur un an), dont 82,6 % dans les pays membres de l'Union Européenne (- 12,0 % en un an).

L'Asie reste la deuxième destination d'export des produits ligériens (341 millions d'euros pour 9,1 % de l'export et - 14,3 % sur un an).

L'Amérique demeure la troisième destination en termes de débouchés (291 millions d'euros pour 7,8 % de l'export et - 17,9 % sur un an).

Le podium 2020 des principaux pays clients des entreprises ligériennes est composé de l'Allemagne (13,4 % de l'export) de l'Italie (12,2 %), et de l'Espagne (9,7 %).

Sources et méthodologie

Etablissements et effectifs salariés privés : source Urssaf

Le champ de cette publication couvre l'ensemble des cotisants du champ concurrentiel (« secteur privé » selon la définition de la DGAFP cf acoss.fr, rubrique AcoStat / n°274) affiliés au régime général, domiciliés en France, hors agriculture, sylviculture et pêche (secteur AZ, qui relève en grande partie de la Mutuelle sociale agricole), hors activités extraterritoriales (UZ) et hors salariés des particuliers employeurs, en France hors Mayotte

Les effectifs salariés sont issus des Bordereaux Récapitulatifs de Cotisations (BRC) et de la Déclaration Sociale Nominative (DSN), remplis par les employeurs dans le cadre de la déclaration des cotisations sociales aux Urssaf. L'effectif salarié, hors intérimaires, est un effectif au 31/12/2020 et au 30/06/2021 ; chaque salarié compte pour un, indépendamment de sa durée de travail. Cet effectif diffère d'autres notions d'emploi faites en ETP ou qui excluent certaines catégories de salariés dont les emplois aidés. Il donne lieu à de nombreuses vérifications par les Urssaf et l'Acoss.

La chaîne de production AcoStat qui alimente cette publication est également mobilisée dans le cadre du dispositif de coproduction AcoStat-Insee-Dares des estimations trimestrielles d'emploi (ETE). Ce dispositif permet de suivre l'emploi salarié total selon le schéma de production suivant :

- l'Acoss fournit les données d'évolution des effectifs salariés sur le seul secteur privé hors intérimaires (hors agriculture et hors salariés des particuliers employeurs) produites dans le cadre de la présente publication ;
- la Dares produit les évolutions d'emploi sur l'intérim (avec correction de la multiactivité) à partir des données issues des relevés mensuels de missions de Pôle emploi, puis à terme de la DSN ;
- l'Insee produit les données d'évolution de la fonction publique, du secteur agricole et les salariés des particuliers employeurs.

Le nombre d'établissements recense les entités ayant déclaré une masse salariale au cours du 4^e trimestre 2020 et du 2^e trimestre 2021.

Les séries trimestrielles de l'emploi et de la masse salariale produites nationalement par l'Acoss sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique.

Création d'établissements : source INSEE

La statistique des créations d'établissement est constituée à partir des informations du répertoire national des entreprises et des établissements (REE-Sirene). Depuis le 1^{er} janvier 2007, la notion de création d'établissement, en cohérence avec la notion de création d'entreprise qui s'appuie sur un concept harmonisé au niveau européen pour faciliter les comparaisons, correspond à la mise en œuvre de nouveaux moyens de production.

Depuis le 1^{er} janvier 2007, la statistique des créations d'établissement couvre l'ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Projets de recrutement : source BMO Pôle Emploi

Ce rapport présente les résultats de la vague 2021 de l'enquête "Besoins en main-d'œuvre" (BMO) pour la région Auvergne-Rhône-Alpes. Le champ de cette vague est le même que celui de l'enquête 2020, soit d'une part les établissements relevant du secteur privé et, d'autre part :

- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités territoriales (communes, régions...) et les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...).

L'enquête porte donc sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État (Ministères, Police, Justice...) et entreprises publiques (Banque de France...). Cette définition correspond au total à 294 000 établissements pour la région Auvergne-Rhône-Alpes (extraits du répertoire SIRENE), dont 229 000 ont été interrogés cette année. Plus de 55 000 établissements ont répondu au questionnaire. Les résultats ont été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des employeurs de la région.

Offres et demandes d'emploi : source Pôle Emploi, DT Loire

L'analyse de l'adéquation entre les emplois disponibles (via les offres d'emploi déposées par les employeurs auprès de Pôle emploi) et les personnes à la recherche d'emploi (via les inscrits à Pôle emploi) est un exercice délicat mais très utile pour l'action du service public de l'emploi. Elle permet notamment de mieux cibler les besoins de formation pour combler d'éventuelles inadéquations. Cette analyse repose principalement sur un calcul statistique dont l'objectif est de révéler des métiers dont la demande est insuffisante par rapport à l'offre d'emploi, ou encore pour lesquels les employeurs éprouvent des difficultés de recrutement, en déterminant ce que l'on appelle des « métiers en tension ».

Chefs d'entreprise et entreprises artisanales : source CMA Loire

Les mouvements du Répertoire des Métiers (RM) sont le résultat des formalités traitées en amont par le Centre de formalités des entreprises (CFE) : créations, modifications et radiations de nos entreprises artisanales.

Commerce international : source Douanes

Les données des Douanes sont collectées sur la base des déclarations d'échanges de biens (DEB) pour les échanges avec les 26 autres Etats membres et des déclarations en douanes (DAU) pour les échanges avec les autres pays. Ils ne retracent que les échanges de marchandises et non de services.

Datainfogreffe

Datainfogreffe a été créé par le G.I.E. Infogreffe pour permettre aux greffiers des Tribunaux de commerce, officiers publics et ministériels, d'assurer une plus large diffusion de l'information légale sur les entreprises. Les données provenant de Datainfogreffe sont issues du Registre du Commerce et des Sociétés. Le contrôle des greffiers assure la transparence économique, garantit la véracité et l'authenticité des indicateurs.

La déclaration préalable à l'embauche (DPAE) : source Urssaf

La DPAE est une formalité obligatoire liée à l'embauche qui doit être effectuée par l'employeur dans les 8 jours précédant l'embauche et adressée à l'Urssaf dont il relève, quelles que soient la durée et la nature du contrat de travail.

Le champ des DPAE porte sur l'ensemble des activités concurrentielles (hors intérim et entreprises affiliées à la MSA) et le secteur public pour ce qui concerne les non fonctionnaires. Les embauches de plus d'un mois comprennent les CDI et les CDD d'une durée strictement supérieure à 31 jours. Elles sont corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (CVS-CJO).

Les séries trimestrielles des DPAE produites au niveau national sont labellisées par l'Autorité de la statistique publique (avis du 14/04/2020 -JORF du 18/04/2020).

ON RETIENDRA

La Loire a connu une année 2020 difficile mais l'impact de la crise sanitaire a été moins important qu'escompté, notamment sur les établissements et l'emploi. Les mesures nationales et locales ont joué leur rôle d'amortisseur. Les six premiers mois de l'année 2021 se caractérisent par de nombreux indicateurs au vert :

- la hausse du nombre d'établissements employeurs,
- la hausse du nombre des effectifs salariés,
- la hausse du nombre d'offres d'emplois et d'embauches,
- une réduction du nombre de demandeurs d'emplois en fin de mois sur un an.

Plusieurs points de vigilance susceptibles de freiner la reprise économique demeurent :

- les difficultés de recrutement,
- les difficultés d'approvisionnement pour certains secteurs d'activités,
- la hausse des coûts (matières premières et coûts de l'énergie),
- la contraction des exportations,
- les remboursements des prêts garantis et d'une manière générale l'atténuation de certains dispositifs de soutien de l'Etat.

CCI LYON METROPOLE Saint-Etienne Roanne
adresse : place de la Bourse 69289 Lyon Cedex 2
tél : 04 72 40 58 58
e-mail : infos@lyonmetropole.cci.fr
web : www.lyon-metropole.cci.fr

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Loire
Rue de l'Artisanat – BP 724
42 951 Saint-Etienne Cedex 9
tél : 04 77 92 38 00
e-mail : contact@cma-loire.fr
web : www.cma-loire.fr

Emplois Loire Observatoire
46 rue de la télématique
42 000 Saint-Etienne
tél : 04 77 92 83 70
e-mail : contact@elobs.fr
web : www.elobs.fr

epures, Agence d'urbanisme de la région stéphanoise
46 rue de la télématique - CS 40 801
42 952 Saint-Etienne cedex 1
tél : 04 77 92 84 00
e-mail : epures@epures.com
web : www.epures.com

URSSAF Rhône-Alpes
6 rue du 19 mars 1962
69691 Vénissieux Cedex
tél : 04 77 43 85 94
e-mail : pole-statistiques.rhone-alpes@urssaf.fr
web : www.rhonealpes.urssaf.fr

Pôle emploi
Direction Loire Haute-Loire
coordinateur
59 rue des Acières
CS70900 42955 Saint-Etienne Cedex1
tél : 06 22 09 27 27